

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Relations avec les Institutions

LE MINISTRE

OBJET : Programme de recrutement de la Fonction publique 2013

**Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal,
a pris la décision de recruter dans la Fonction publique 5591 agents en 2013.**

Aussi Monsieur le Premier Ministre a-t-il donné, par lettre n° 00147/PM/CAB/CS.GOUV.SD du 14.01.2013, au Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions des indications pour la mise en œuvre diligente de ce recrutement, par appel public à candidatures pour certains et par concours d'entrée direct pour d'autres, en veillant à une parfaite transparence du processus.

Les postes alloués pour les profils d'emploi à pourvoir sont :

PROFIL D'EMPLOI	EFFECTIFS	PROFIL D'EMPLOI	EFFECTIFS
ADMINISTRATEURS CIVILS	10	ASSISTANTS SOCIAUX	15
ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES	03	CHAUFFEURS	38
AGENTS D'ADMINISTRATION	03	CHIFFREURS	30
AGENTS DE RECOUVREMENT	23	CHIRURGIENS-DENTISTES	06
AGENTS TECHNIQUE D'ELEVAGE	37	COMMIS D'ADMINISTRATION	23
AGENTS ADMINISTRATIFS	17	COMMISSAIRES AUX ENQUETES ECONOMIQUES	10
AGENTS TECHNIQUE D'ELEVAGE	37	COMPTABLES	08
AGENTS D'HYGIENE	50	CONSEILLERS AUX AFFAIRES COMMUNALES	10
AGENTS D'ASSIETTE	30	CONSEILLERS AUX AFFAIRES ETRANGERES	10
AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES ET AGENTS BREVETES DES DOUANES	20	CONTROLEURS/OFFICIERS DES DOUANES	09
AGENTS DE HIERARCHIE A	08	CRYPTOLOGUE	04
AGENTS DE SERVICE	2	DESSINATEURS	03
AGENTS D'IMPRIMERIE	5	DOCTEURS VETERINAIRES	21
AGENTS TECHNIQUES D'AGRICULTURE	15	DOCTEURS VETERINAIRES OCEANOGRAPHES	05
AIDES SOCIAUX	05	EDUCATEURS SPECIALISES	30
AIDES-INFIRMIERS	08	EMPLOIS A VOCATION INTERMINISTERIELLE DEDIES AUX MINISTERES TECHNIQUES	342
AIDES TOPOGRAPHES	05	EMPLOIS A VOCATION INTERMINISTERIELLE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL D'APPUI	224
ANALYSTE PROGRAMMEURS	01	ENSEIGNANTS POUR LES DISCIPLINES EN PERIL	100
ANIMATEURS CULTURELS	15	GARCONS ET FILLES DE SALLES	10
ARCHITECTES, URBANISTES, HORTICULTEURS, PAYSAGISTES, AMENAGISTES	08	GENDARMERIE	1000
ARCHIVISTES DOCUMENTALISTES BIBLIOTHECAIRESS	08	INFIRMIERS D'ETAT	92
ARMEE	1135	INGENIEURS DU GENIE CIVIL	02
ASSISTANTS - INFIRMIERS	50	AUTRES INGENIEURS	10
		INGENIEURS AGRONOMES	13
		INGENIEURS DE L'AERONAUTIQUE CIVILE	05

PROFIL D'EMPLOI	EFFECTIFS
INGENIEURS DES TRAVAUX AGRICOLES	10
INGENIEURS DES TRAVAUX DU CHIFFRE	06
INGENIEURS EN ELECTROMECHANIQUE	02
INGENIEURS INFORMATIENS	06
INGENIEURS TOPOGRAPHE	03
INGENIEURS TRAVAUX ELEVAGE	23
INSPECTEURS DES DOUANES	08
INSPECTEURS DES IMPOTS ET DES DOMAINES	16
INSPECTEURS DU CADASTRE	05
INSPECTEURS DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	10
INSPECTEURS DU TRESOR	10
JURISTES	02
MAGISTRATS	50
MECANICIENS	01
MEDECINS	70
OUVRIERS (PEINTRE, PLOMBIER, TECHNICIEN EN FROID, MENUISIER, STORISTE)	05
PHARMACIENS	05
POLICE	1000
PREPARATEURS EN PHARMACIE	05
PREPOSES DES DOUANES	128
PUPITREURS PREPARATEURS	06
REGULARISATIONS MEF	48
SAGES-FEMMES	100
SECRETAIRES	27
AGENTS TECHNIQUES DES EAUX, FORETS ET CHASSES	76
TECHNICIENS SUPERIEURS (NEPHROLOGIE, ANESTHESIE REANIMATION, OPHTALMOLOGIE, KINESITHERAPIE, ODONTOLOGIE, PROTHESE DENTAIRE, IMAGERIE MEDICALE)	20
TECHNICIENS SUPERIEURS EN BIOLOGIE	12
TECHNICIENS SUPERIEURS EN MAINTENANCE	10
TECHNICIENS SUPERIEURS GEOMETRES	06
TRAVAILLEURS SOCIAUX	05
RELIEURS	05
TOTAL	5381

En outre, **210 postes** sont réservés à la formation aux **cycles B** de l'Ecole nationale d'Administration (**ENA**) et du Centre de Formation judiciaire (**CFJ**) pour respectivement **140 élèves et 70 greffiers**.

Les emplois ainsi offerts feront l'objet d'une large publication pour permettre à tous les candidats de postuler dans les meilleures conditions afin de garantir l'égalité des chances, la transparence et l'équité requise pour ces recrutements.

Pour aboutir à la sélection des candidats les plus aptes à tenir les emplois ciblés, les recrutements se dérouleront sur la base des conditions en vigueur dans la Fonction publique et selon les critères suivants :

- diplôme ;
- mérite ;
- compétence ;
- âge ;
- engagement citoyen.

La compétition devra être réelle, publique, ouverte et systématique notamment avec des concours, tests ou sélection en présence des structures compétentes notamment du Ministère chargé de la Fonction publique (Direction générale de la Fonction publique qui préside la Commission nationale de recrutement), de la Présidence de la République (le Contrôle financier), de la Primature (S.G.G), du Ministère de l'Economie et des Finances (la Cellule de Contrôle des Effectifs et de la Masse salariale, la Direction du Budget) ainsi que des départements ministériels bénéficiaires des quotas.

Les résultats des opérations de recrutement seront affichés au Ministère chargé de la fonction publique et publiés par voie de presse.

**Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et des Relations
avec les Institutions**

Mansour SY